

Commune de Saint Germain l'Herm

Le Maire,
Mme Chantal DESGEORGES

à

M. GANDREY David
3 rue du Variou
Lair
63630 SAINT GERMAIN L'HERM

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint Germain l'Herm, vu l'objet de la déclaration :

- de construction d'une cabane de jardin de moins de 5 m² de plancher avec une emprise au sol de 7.5 m² sur pilotis
- sur un terrain situé 3 rue du Variou, village de Lair à Saint Germain l'Herm (63630)
- sur la parcelle ZA 251

certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable enregistrée sous le numéro **DP 063 353 24A 0026** déposée le 17 octobre 2024.

Cette décision de non opposition a une **durée de validité de 3 ans**. Ce délai **démontre à compter de la notification**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Saint Germain l'Herm,
Le 06 novembre 2024,
Le maire,

Mme Chantal DESGEORGES

